

**324^e RÉUNION (RÉGULIÈRE)****LE 20 JUIN 2026****SIÈGE SOCIAL, LA BUTTE**

PRÉSENCES**MEMBRES ÉLUS :**

Racette, Diane - présidente	Rive-Sud
Hinton, Jessica - v-présidente	Truro
Babin, Denise	Argyle
Burke-Saulnier, Andrea	Clare
Charland, Clermont	Victoria-Cap Breton
Clément-Fraser, Francine	Antigonish
Comeau, Michel	Clare
deViller, Clyde	Argyle
Haché, Philippe	Inverness
Howlett, Katherine	Halifax
Lavigne, Hélène	Annapolis
Samson, Blair	Richmond

ABSENCE MOTIVÉE :

Arsenault, Jeff	Halifax	(blâme infligé – rés. 322-01)
-----------------	---------	-------------------------------

PERSONNEL :

Collette, Michel	directeur général
Comeau, Stéphanie*	coordonnatrice aux communications
d'Entremont, Renaud	trésorier
Goud, Audrée-Maude*	secrétaire corporative

arrive à 12 h

*En partie de la réunion

**Participation virtuelle

Samedi 20 juin 2026**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL**

Vérification du quorum

À 9 h la présidente ouvre la réunion régulière du Conseil et confirme qu'il y a quorum.
Stéphanie Comeau agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2. RECONNAISSANCE CULTURELLEMENT RESPECTUEUSE DU TERRITOIRE MI'KMAW

La présidente procède à la lecture de la déclaration de reconnaissance culturellement respectueuse du territoire Mi'kmaw.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Philippe Haché, appuyé par Denise Babin, propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Néant.

5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

5.1. Réunion 323 (régulière), virtuelle

Clyde deViller, appuyé par Francine Clément-Fraser, propose d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 9 mai 2026. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6. RÉOLUTIONS EN BLOC

6.1. SUIVI AUX RÉOLUTIONS 323

6.2. RAPPORT COMITÉ AUDIT (28 mai)

6.3. RAPPORT COMITÉ FINANCES

6.4. RAPPORTS CA FNCSF (*retiré du bloc, traité au point 11.3*)

6.5. RAPPORTS ANNUELS DES CEC (*retiré du bloc, traité au point 10.2*)

6.6. CORRESPONDANCE (*lettre du ministre - p.12, retirée du bloc, traité au point 10.1*)

Résolution 324-01

Philippe Haché, appuyé par Andrea Burke-Saulnier, propose que le Conseil approuve les résolutions en bloc dans les formes présentées, y compris la réception de l'information fournie dans les rapports et les autres documents inscrits dans les résolutions en bloc.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE SUR LE DÉNOMBREMENT DES ÉLÈVES ADMISSIBLES EN NOUVELLE-ÉCOSSE

Josée Guignard Noël se joint à la réunion.

Josée Guignard Noël, Agente de recherche avec l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML), présente les résultats de l'étude sur le dénombrement des élèves admissibles en Nouvelle-Écosse – concepts et données issues du recensement de 2021.

Cette étude représente la deuxième phase après la publication du rapport *L'essor de la francophonie en Nouvelle-Écosse* et vient approfondir cette première analyse en procédant à un découpage territorial beaucoup plus détaillé. Cette approche permet d'identifier avec davantage de précision les concentrations géographiques des enfants admissibles à l'intérieur des zones scolaires existantes et d'offrir un outil complémentaire pour l'évaluation des besoins en matière d'infrastructures, de transport scolaire et de services éducatifs.

La combinaison des données statistiques, de l'analyse territoriale détaillée de l'ICRML et de la connaissance des réalités locales demeure essentielle pour soutenir une planification scolaire adaptée aux besoins des communautés acadiennes et francophones de la Nouvelle-Écosse.

Les membres discutent et posent des questions au sujet des informations présentés. Ceci fut l'objet d'une discussion approfondit.

Josée Guignard Noël quitte la réunion.

8. PRÉSENTATIONS DU PUBLIC – COMITÉ D'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE BELLEVILLE

Marc d'Entremont et Chris Frotten se joignent à la réunion.

Marc d'Entremont et Chris Frotten, porte-parole du Comité d'agrandissement de l'École Belleville, font une présentation portant sur leur désir d'avoir un projet d'agrandissement à l'École Belleville.

Une période de questions de clarification s'ensuit.

Le directeur général précise que, à la lumière de la publication du rapport *L'essor de la francophonie en Nouvelle-Écosse* ainsi que de celui de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML), le Conseil devra se pencher, au cours de la prochaine année, sur la révision de ses priorités en matière d'infrastructure.

La présidente remercie Marc d'Entremont et Chris Frotten pour leur présentation devant le Conseil.

Marc d'Entremont et Chris Frotten quittent la réunion.

9. MISE À JOUR TRIMESTRIELLE – RÉSULTATS DE DÉPISTAGE EN LITTÉRATIE (M-4)

Les membres reçoivent la mise à jour trimestrielle sur les résultats de dépistage en littératie pour les élèves de la maternelle à la 4^e année (M à 4), conformément à la résolution 305-02.

La mise à jour présente des comparaisons longitudinales et transversales des dépistages de l'automne 2025 et du printemps 2026 en lien avec les niveaux de développement des élèves M à 4 et met en lumière les observations clés liées aux habiletés en littératie.

- + Cette année scolaire marque une progression notable dans les compétences en lecture et en conscience phonologique, de la maternelle à la 4^e année, témoignant de l'efficacité des initiatives en littératie mises en place (Le quartier de Chiffon, Forêt de l'alphabet, etc.).
- + En bas élémentaire, les compétences en écriture suivent la même trajectoire positive que celles en lecture, un signal encourageant qui reflète la cohérence des interventions pédagogiques.
- + À l'élémentaire intermédiaire, les compétences en écriture demeurent un défi identifié. Les efforts se poursuivent afin de soutenir un rattrapage similaire à celui observé en bas élémentaire.

10. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

10.1. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Le rapport est déposé.

Résolution 324-02

Andrea Burke-Saulnier, appuyée par Denise Babin, propose d'envoyer une lettre au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, avec le ministre des Affaires acadiennes et de la Francophonie en copie-conforme, exprimant la déception du Conseil quant au refus du ministre d'accorder une journée pédagogique supplémentaire au CSAP en 2026-2027 dans le cadre du congrès de l'ACELF en Nouvelle-Écosse.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le rapport est déposé.

Stéphanie Comeau quitte la réunion.

10.2.1. Rapport annuel du DG sur les réalisations

Le directeur général présente les réalisations 2025-2026. Il rappelle qu'il ne s'agit pas uniquement de ses réalisations, mais bien de celles de tout le système.

10.2.2. Rapports annuels des CEC

Certains membres posent des questions de clarification et de suivis.

10.3. RAPPORT DU TRÉSORIER

Le rapport est déposé.

10.4. RAPPORT DU COMITÉ D'AUDIT

10.4.1. États financiers vérifiés pour l'exercice clos le 31 mars 2026

Résolution 324-03

Philippe Haché, appuyé par Francine Clément-Fraser, propose que le Conseil adopte les états financiers vérifiés pour l'exercice financier clos le 31 mars 2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.4.2. État vérifié de la rémunération pour l'exercice financier clos le 31 mars 2026

Résolution 324-04

Clermont Charland, appuyé par Katherine Howlett, propose que le Conseil adopte l'état vérifié de la rémunération conformément à la loi sur la divulgation de la rémunération dans le secteur public pour l'exercice financier clos le 31 mars 2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.5. RAPPORT DU COMITÉ PRIX DE RECONNAISSANCE DU CSAP

Résolution 324-05

Denise Babin, appuyée par Francine Clément-Fraser, propose que le Conseil change la pratique actuelle de la remise du Prix de reconnaissance du CSAP afin que ce prix soit remis lors de la Soirée de reconnaissance du CSAP qui a lieu annuellement dans les régions Sud et Nord/Métro. Le Conseil se réserve le droit de considérer une méthode différente dans le cas où ce n'est pas possible de remettre le prix à une personne du nord lors de la cérémonie de la région Nord / Métro

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.6. RAPPORT DU COMITÉ DES POLITIQUES

La présidente du comité précise que le comité a revu les huit politiques qui avaient été sorties du bloc lors de la réunion du 9 mai 2026. Ces politiques se sont fait regrouper en trois catégories :

- Politique prête pour adoption, sans changement
- Politiques prêtes pour adoption, avec changements mineurs
- Politiques à renvoyer à la firme Emond Harnden pour recevoir leurs recommandations

Résolution 324-06

Katherine Howlett, appuyée par Philippe Haché, propose que le Conseil adopte la politique *Vérification du rendement de l'organisation*, telle que présentée et que celle-ci entre en vigueur en septembre 2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Résolution 324-07

Clyde deViller, appuyé par Michel Comeau, propose que le Conseil adopte les politiques *Engagement en matière de gouvernance* et *Catégories de politiques*, telles que modifiées et que celles-ci entrent en vigueur en septembre 2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Le comité renvoi les politiques ci-dessous à la firme Emond Harnden demandant de revoir les commentaires reçus et de faire des recommandations. Les recommandations reviendront au comité des politiques avant d'être présentés au Conseil.

1. Métapolitique
2. Rôle des membres du Conseil élu
3. Code d'éthique et de conduite des membres du Conseil élu
4. Politique linguistique
5. Écoles saines

11. AFFAIRES DU CONSEIL

11.1. DEMANDE D'UN MEMBRE – FONDS SUPPLÉMENTAIRES

Francine Clément Fraser présente sa demande au Conseil.

Francine Clément-Fraser se déclare en conflit d'intérêts et se retire de la réunion. Elle n'est plus comptée pour combler le quorum.

Il y a quorum.

La politique 250 « Formation et conférence » stipule ce qui suit :

« Si un membre désire assister à une session de perfectionnement dont les dépenses dépasseraient son allocation individuelle, il pourrait demander que le Conseil lui accorde des fonds de l'allocation supplémentaire pour lui permettre de participer à la session. Le Conseil adoptera, ou non, une résolution à cet effet. »

Les membres examinent la demande de Francine Clément-Fraser d'accorder jusqu'à 2 000 \$ de l'allocation supplémentaire du Conseil en addition à son allocation de développement professionnel afin qu'elle puisse se rendre au congrès de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) du 1^{er} au 3 octobre 2026 à Edmonton, Alberta. Si les coûts s'élevaient au-delà du montant approuvé, elle débourserait la différence à ses frais personnels.

La présidente précise qu'avant que la demande vienne au Conseil, le trésorier avait déjà confirmé que le montant demandé peut effectivement être couvert par les fonds de l'allocation supplémentaire.

Résolution 324-08

Hélène Lavigne, appuyée par Michel Comeau, propose que le Conseil accepte l'utilisation de jusqu'à 2 000 \$ de l'allocation supplémentaire du Conseil, conformément à la politique 250 « Formation et conférence », pour couvrir la différence entre l'allocation de développement professionnel à Francine Clément-Fraser et ses dépenses approuvées et conformes aux politiques, afin qu'elle puisse participer au congrès de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) du 1^{er} au 3 octobre 2026 à Edmonton, Alberta

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Francine Clément-Fraser retourne aux délibérations et sa présence est prise en compte dans le quorum.

11.2. COMITÉ DE LA FANE SUR L'IMMIGRATION FRANCOPHONE

La présidente explique que le Conseil d'administration de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE) a mis en place un comité d'immigration francophone dont le mandat est d'examiner les dossiers et reformuler des rapports de recommandations au CA.

La FANE invite une personne du CSAP à siéger au sein de ce comité.

Ce nouveau comité joue un rôle de gouvernance et d'orientation stratégique et vise à appuyer le CA de la FANE dans le suivi des enjeux politiques et communautaires liés à l'immigration francophone.

La recommandation de la présidente et du directeur général est de nommer Andrea Burke-Saulnier à siéger à ce comité puisqu'elle représente déjà le CSAP au sein du comité directeur du Réseau en immigration francophone de la Nouvelle-Écosse (RIFNÉ). Sa participation s'inscrirait, dans un premier temps, dans une démarche exploratoire. Plus précisément, elle participerait à trois ou quatre rencontres, ce qui permettra au CSAP d'évaluer de manière éclairée la pertinence d'une représentation formelle et durable à cette table.

Andrea Burke-Saulnier accepte de représenter le CSAP au sein du comité d'immigration de la FANE.

Résolution 324-09

Clyde deViller, appuyé par Denise Babin, propose de nommer Andrea Burke-Saulnier à titre de représentante du Conseil au sein du Comité d'immigration francophone du Conseil d'administration de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE). Sa participation sera de nature exploratoire afin de permettre au CSAP d'évaluer la pertinence d'une représentation formelle et durable à cette table.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11.3. RAPPORT CA FNCSF

Philippe Haché, représentant substitut du CSAP au sein du Conseil d'administration de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF), explique qu'il serait pertinent pour le CSAP d'élargir la journée de rencontre avec les politiciens/sénateurs sur la Colline parlementaire à Ottawa et de créer une campagne de sensibilisation à la lumière du rapport *L'essor de la francophonie en Nouvelle-Écosse*. Il proposera un avis de motion à ce sujet au point 14 à l'ordre du jour.

12. BUDGET 2026-2027 PROPOSÉ / PLAN D'AFFAIRES 2026-2027

12.1. FEUILLE DE PROFIL

Le trésorier explique que la présidente n'a pas encore reçu la lettre officielle de financement du ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Il précise que le directeur général a reçu une lettre de financement provenant de la sous-ministre.

Conformément à la *loi sur l'Éducation (2018)*, dès que la présidente recevra la lettre officielle de financement provenant du ministre, le Conseil aura 90 jours pour adopter un budget équilibré.

12.2. BUDGET PROPOSÉ 2026-2027

Le Conseil reçoit la présentation du budget proposé 2026-2027 qui se chiffre à 150 459 000 \$.

Résolution 324-10

Blair Samson, appuyé par Francine Clément-Fraser, propose que le Conseil adopte le budget 2026-2027, de l'ordre de 150 459 000 \$, tel que présenté, sous condition de la confirmation des revenus qui seront inscrits dans la lettre officielle de financement en provenance du ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et de la confirmation des revenus additionnels demandés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Résolution 324-11

Denise Babin, appuyée par Hélène Lavigne, propose que la présidente envoie, à sa discrétion, une lettre au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance concernant la confirmation des revenus qui seront inscrits dans la lettre officielle de financement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

12.3. RAPPORT DE REDDITION DES COMPTES 2025-2026 ET PLAN D'AFFAIRES 2026-2027

Le trésorier explique que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance n'a pas encore fournis au CSAP le format préconisé pour ces documents.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES

Les membres font des commentaires et posent des questions qui portent sur les sujets suivants :

- Les postes à combler;
- Les inscriptions à l'École Wedgeport
- Les infrastructures
- Les frontières scolaires;
- Le recensement;
- L'ouverture de la nouvelle École Mer et Monde et de la nouvelle École Baie Sainte-Marie.

14. AVIS DE MOTION

Philippe Haché fait un avis de motion pour la prochaine réunion du Conseil portant sur la création d'une campagne de sensibilisation sur la Colline parlementaire.

Diane Racette fait un avis de motion pour une réunion future portant sur la nécessité que le Conseil fasse faire un rapport de statistiques chaque fois qu'il y a un recensement.

15. COMITÉ À HUIS CLOS

Philippe Haché, appuyé par Clermont Charland, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

16. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

Blair Samson, appuyé par Clermont Charland, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

17. RAPPORT DU COMITÉ À HUIS CLOS

La vice-présidente indique que le Conseil a reçu de l'information sur les cas confidentiels 2026-07 et 2026-08, ainsi que les cas personnels 2025-12P, 2026-05P et 2026-06P.

Il y a une recommandation du comité à huis clos.

Résolution 324-12

Blair Samson, appuyé par Michel Comeau, propose que la présidence procède à la signature de la convention collective CSAP-NSGEU, du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2028.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

18. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La prochaine réunion régulière est prévue le 26 septembre 2026 au Centre scolaire Étoile de l'Acadie.

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 15 h, les points à l'ordre du jour ayant été traités, Michel Comeau propose de lever la séance.

Diane Racette, présidente

Audrée-Maude Goud, secrétaire corporative